

Kinshasa, le 22 janvier 2003

**DISCOURS PRONONCE A L'OCCASION DE LA
PRESENTATION DES VOEOEUX DE NOUVEL AN AUX CORPS CONSTITUES**

Madame la Présidente de l'ACL-PT,

Mesdames et Messieurs les Membres des Corps Constitués,

Mesdames, Messieurs,

J'ai été particulièrement sensible aux Voeux de nouvel an ainsi qu'aux mots aimables d'encouragement et de gratitude que Vous venez de prononcer à mon endroit et vous en remercie vivement.

Aussi, voudrais-je, à mon tour, saisir cette heureuse opportunité, pour présenter à chacune et à chacun de vous tous, mes voeux les meilleurs de bonheur, de santé et de prospérité en cette année nouvelle 2003 dans un pays où règnera la paix, la concorde et l'entente nationales.

Mesdames, Messieurs,

Ma volonté a toujours été celle de mobiliser toutes les forces vives de la Nation en vue de l'amélioration de notre environnement socio-économique. Cette amélioration postule l'assainissement préalable du climat politique que traverse notre pays.

C'est pourquoi, j'ai prôné l'ouverture politique dans le cadre de la normalisation de la vie démocratique. De même, le processus de paix de Lusaka a été relancé et arrivera bientôt à son terme avec la tenue de la plénière du Dialogue Intercongolais qui consacrera les conclusions de l'Accord signé le 17 décembre 2002 à Pretoria. Cette dernière, comme nous l'avons dit au Président KETUMILE MASIRE, devra se tenir à l'intérieur du pays, afin de faire de notre peuple le principal acteur de son histoire.

Mesdames, Messieurs,

Cet Accord a été arraché de longue lutte et au prix de beaucoup de concessions, sinon des sacrifices.

Pour cette raison, et par respect pour la mémoire des victimes directes et indirectes de la guerre d'agression dont les conséquences néfastes sur l'écosystème et le devenir de notre jeunesse sont incalculables, l'Accord n'appartient plus à ses seuls signataires, il est devenu l'affaire du peuple congolais tout entier.

Après quatre années de guerre, le moment est venu de faire la paix et de nous réconcilier. En signant l'Accord, nous avons accepté le principe d'une amnistie accordée pour les faits de guerre à l'exception des crimes de génocides et des crimes contre l'humanité. Comme le pardon ne peut pas signifier l'oubli des crimes de viols, des massacres commis par les agresseurs et leurs relais locaux sur nos populations, justice doit être faite pour éviter le climat d'impunité qui a élu domicile dans les pays des Grands Lacs.

Pour ma part, convaincu que la restauration de la paix post-conflit en République Démocratique du Congo, passe par le triomphe des principes de bonne gouvernance politique, administrative, économique et judiciaire, je ferai en sorte que l'administration publique congolaise retrouve ses lettres de noblesse pour faire face aux défis qu'impose la réunification.

Il nous faut, au cours de cette année nouvelle, réformer les pratiques de gestion, faire cesser les tracasseries administratives et policières, initier toutes les actions qui doivent concourir à la concrétisation de la volonté du Gouvernement de redynamiser l'administration et d'améliorer la qualité des services de l'Etat.

Mesdames, Messieurs,

Pour assurer l'indépendance et l'unité nationale, j'ai pris l'engagement d'entreprendre tout ce qui est possible pour que la paix, la réunification du territoire national, ainsi que la pacification de toutes les parties sous occupations soient non seulement assurées mais également garanties.

Je réaffirme ma détermination de voir l'administration publique participer pleinement à cette vaste campagne et jouer pendant la transition son rôle de cheville ouvrière de l'action gouvernementale et d'artisan de paix.

Je voudrais, pour terminer, vous réitérer mes vœux de paix profonde et de bonheur.

Qu'il plaise à Dieu de vous combler de sa grâce et de vous accorder pleinement sa divine protection dans l'accomplissement au quotidien, de vos charges d'Etat, et ce, dans l'intérêt général et pour le progrès de notre peuple.

Bonne et heureuse année 2003.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.